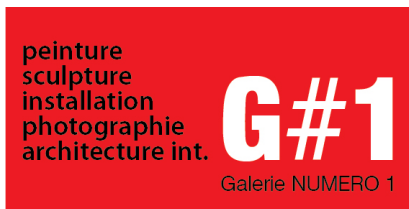


CONTRAT DE DÉPÔT D'ŒUVRES D'ART



Nom et adresse de l'artiste

SAS GalerieNumero1
27ter av des Platanes
91400 Orsay
Tél. 06 08 54 75 29
SIRET : 80396167100010

Siret ou MDA : N°
Date de l'exposition : du 16/01/2017 au 21/01/2017

Exposition à thème : « Portrait » Lauréat grand concours Rankart

Lieu d'exposition : la galerie Mona Lisa, au 32, rue de Varenne, Paris 7°, www.galerie-mona.org

Accrochage : le lundi 16 janvier à 14h A la galerie Mona Lisa, au 32, rue de Varenne, Paris 7°

Vernissages : le 18 janvier 2017 de 17h à 20h30, A la galerie Mona Lisa, au 32, rue de Varenne, Paris 7°

Décrochage : le 21 janvier 2017 de 18h à 19h, A la galerie Mona Lisa, au 32, rue de Varenne, Paris 7°

Galerie Numero 1 ou son représentant s'engage à exposer les œuvres de l'artiste dénommé ci-dessus selon le type d'exposition proposé sur le site de GalerieNumero1.com : (rayer la mention inutile)

1. **Exposition à thème : 1 œuvre ou format 50 x 65 cm, durée 6 jours. Participation : 75 € par œuvre**
2. **1 œuvre format jusqu'à 90 x 90 cm, durée 6 jours. Participation : 120 € 2 œuvres même format 180 €**

Pour toutes les expositions : Présence sur le site internet de GalerieNumero1.com et Facebook et autres réseaux sociaux.

L'artiste accepte par le présent contrat de verser à la GalerieNumero1 une commission négociée d'un commun accord de 20 %.

Quantités	Titres	Techniques	prix unitaire €
1.			€
2.			€
3.			€
4.			€

LA GALERIENUMERO1 SE CHARGE DE LA COMMUNICATION :

la GalerieNumero1 assurera, à ses frais, l'ensemble de la communication pour la promotion de l'exposition (description des moyens mis en œuvre : publicité internet, facebook, emailing, presse, catalogues, cartons d'invitation, etc.).

la GalerieNumero1 s'engage également, dans l'hypothèse où elle procéderait à l'édition d'un ouvrage comportant la reproduction des œuvres, objet de ce contrat, à lui en remettre gratuitement 2 exemplaires, d'autres exemplaires seront destinés à la vente à la Galerie.

TRANSPORT ET ASSURANCE DE L'ŒUVRE :

L'artiste s'engage à prendre en charge les éventuels frais de transport (aller et retour) jusqu'à la galerie ou au lieu d'exposition et les frais d'assurance en valeur déclarée de l'œuvre clou à clou.

Le délai de résiliation par écrit du présent accord entre les deux parties est fixé à 14 jours.

Fait à Paris en deux exemplaires, le

Signature de l'artiste, « lu et approuvé »

Signature de GalerieNumero1 ou son représentant

Nom en toutes lettres

Nom en toutes lettres